



Tarif en Intra-entreprise

2500 €

TVA NON APPLICABLE
L6313-1 DU CODE DU TRAVAIL

GROUPE DE
8 CANDIDATS MAXIMUM

Tarif en Inter-entreprise

1200 €

TVA NON APPLICABLE
L6313-1 DU CODE DU TRAVAIL

PAR CANDIDAT(E)
DANS NOS LOCAUX

INSCRIPTIONS



formasauver.com



04 11 95 03 89

FORMATION RISQUES PSYCHOSOCIAUX POUR CSE/SSCT : ACTIONS ET PRÉVENTION

PUBLIC

- Membres du CSSCT
- Direction d'entreprise
- CSE

Cette formation risques psychosociaux pour CSE/CSSCT fera le point sur notions relatives aux risques psychosociaux et les actions de préventions à mettre en place pour garantir une bonne qualité de vie au travail.

PRÉREQUIS: Il est recommandé d'être membre du CSE pour suivre la formation RPS

OBJECTIFS

A l'issue de la formation, les participants seront capables de :

- Comprendre la notions de RPS en entreprise
- Evaluer les différents risques
- Assurer un traitement interne et externe
- Appréhender le rôle et les missions du CSE dans le cadre des RPS
- Prévenir les RPS au travail

MOYENS PÉDAGOGIQUES	MOYENS TECHNIQUES	MOYENS D'ENCADREMENT
<ul style="list-style-type: none"> • Des documents supports seront mis à disposition des stagiaires pour la réalisation des travaux. Ils pourront être adaptés à l'entreprise si besoin 	<ul style="list-style-type: none"> • Ordinateur, vidéo projecteur, films . • Une clé USB contenant des documents RPS sera à la disposition des participants à la fin de la formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Formateurs en prévention des risques professionnels, titulaires d'un certificat de compétence délivré par l'organisme à l'issue d'une validation de leur aptitude à enseigner le sujet
MODALITÉS DE DÉROULEMENT	SUIVI DE L'EXÉCUTION	MODE D'ÉVALUATION
<ul style="list-style-type: none"> • Présentiel en intra-entreprise • Présentiel en interentreprises • Les groupes sont limités à 10 stagiaires maximum. 	<ul style="list-style-type: none"> • Signature des feuilles d'émargement par demi-journée par les stagiaires et le formateur. • Grille d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> • Evaluations des acquis en cours et en fin de formation • Quiz, contrôle continu • Mise en situation pédagogique
MÉTHODES PÉDAGOGIQUES	SANCTION	MAINTIEN DES COMPÉTENCES
<ul style="list-style-type: none"> • Apports théoriques et pratiques • Exposés et mises en situation • Evaluation/ QCM • Auto évaluation préalable en amont de la formation , Évaluation des acquis en fin de formation 	<ul style="list-style-type: none"> • Attestation de formation individuelle • Questionnaire de satisfaction • Attestation de compétences RPS 	<ul style="list-style-type: none"> • Ces formations sont renouvelées lorsque les représentants ont exercés leur mandat pendant quatre ans, ou en cas de changement important de la nature des risques dans l'entreprise .
DURÉE TOTALE	RYTHME DE LA FORMATION	HORAIRES
2 jours / 14 heures	Sur 2 jours consécutif	08:30-12:00_13:00-17:00
LIEU DE FORMATION	PÉRIODE DE RÉALISATION	TAUX DE RÉUSSITE
Sur site client	Inférieur à 2 mois	100 %
RÉFÉRENT PÉDAGOGIQUE	RÉFÉRENT HANDICAP	TAUX DE SATISFACTION
direction@forma-sauver.com	rh@forma-sauver.com	98 %

FORMATION RISQUES PSYCHOSOCIAUX POUR CSE/SSCT : ACTIONS ET PRÉVENTION

Le programme ici présenté, est à titre indicatif. La gestion du temps dépendra du groupe et des différentes mises en situation. ce programme à un caractère adaptable et évolutif, prenant en compte les caractéristiques de la branche professionnelle dont relèvent les stagiaires ainsi que les fonctions qu'ils occupent. Ce programme et ses supports pédagogiques tiennent compte des évolutions en lien avec la loi Santé au Travail n° 2021-1018 du 2 août 2021 (Journal officiel du 3 août 2021) et de la loi Climat n° 2021-1104 du 22 août 2021 (Journal officiel du 24 août 2021).

DOMAINES DE COMPÉTENCES 1 (01H00)

DÉFINITIONS DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX EN ENTREPRISE

- Définir les termes : stress, souffrance, risque psycho-social
- Est-ce un phénomène nouveau ?
- Comprendre l'impact des RPS sur la santé au travail et les salariés
- Quels sont les enjeux des RPS au sens large (humain, économique, image, etc.)
- Se représenter le principe de qualité de vie au travail

DOMAINES DE COMPÉTENCES 2 (01H00)

PRENDRE CONNAISSANCE DU CADRE RÉGLEMENTAIRE DES RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Evaluation de la nature et de l'étendue des risques pour l'employeur
- Appréhender les principes de prévention
- Organisation et rôle des acteurs de la prévention des risques au travail (Médecine du travail, employeur, CSSCT, CSE, RH, IRP, etc.)
- Les principales ressources

DOMAINES DE COMPÉTENCES 3 (02H30)

CSE ET RPS : APPRÉHENDER LE RÔLE DES INSTANCES REPRÉSENTATIVES DU PERSONNEL DANS LA PRÉVENTION DE CES RISQUES

- Positionner la fonction CSSCT comme "le pilote" de la prévention des risques
- Appréhender le rôle et les missions du CSSCT dans le cadre de la prévention des risques
- Au près de l'employeur
- Au près des salariés
- Faire assurer la démarche de prévention
- Comprendre le cadre d'intervention des membres du CSSCT

DOMAINES DE COMPÉTENCES 4 (03H30)

MISE AU POINT SUR LA PRÉVENTION ET LES MOYENS D'ACTION DU CSE/CSSCT

- Assimiler les dispositifs de prévention, d'alerte et de traitement
- Evaluer les indicateurs d'alerte et les signes avant-coureurs de RPS
- Mise au point sur le droit d'alerte et le droit de retrait du CSSCT
- Les outils de la prévention
- Le plan d'action
- Le document unique
- Le plan de prévention
- Les rapports de la médecine ou des inspecteurs du travail

DOMAINES DE COMPÉTENCES 5 (02H00)

ANALYSE DES CONDITIONS DE TRAVAIL ET DES RISQUES (ENQUÊTE, CONSULTATION, EXPERTISE, MÉDIATION)

- Comment assurer la mise en place de procédures internes ?

DOMAINES DE COMPÉTENCES 6 (05H00)

ANALYSE DES CAUSES ET DES SOURCES DE RISQUES PSYCHOSOCIAUX

- Identification des principales sources de RPS
- RPS et régulation sociale de l'entreprise
- L'organisation et les conditions de travail
- Les comportements managériaux
- Savoir capitaliser sur les cas de RPS
- Améliorer les systèmes de prévention RPS
- Renforcer ou créer des éléments de veille
- Créer de nouvelles actions préventives ou correctives
- Conséquences des RPS sur les organisations et leur enchaînement
- Les enjeux financiers
- Les enjeux sociaux
- Les enjeux environnementaux



CONTACT

FORMASAUVER SAS est un organisme de formation agréé par le préfet de région selon la procédure prévue à l'article R. 2315-8 qui prévoit que la liste des organismes de formation mentionnée à l'article L.2315-17 est arrêtée par le préfet de région après avis du comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles.



contact@forma-sauver.com



fixe: 04 11 95 03 89 / Mobile: 06 14 47 47 63



450 rue Baden Powell 34000 MONTPELLIER



inscriptions: www.forma-sauver.com